



S.A. au capital de 194.744 €

CS 80102

74201 THONON - LES-BAINS CEDEX

SIRET 795 580 034 00333 - APE 5814Z - T.G. d'Annecy

T.V.A. FR 18 795 580 034

BPA THONON 16807-00035-83909601218-02

IBAN FR76 1680 7000 3583 9096 0121 802 BIC/SWIFT : CCBPFRPPGRE

Date :

30/04/2026 14:12:37

MAIRIE DE VILLAZ  
Monsieur Jean Charles DIAZ  
1 PLACE DE LA MAIRIE  
74370 VILLAZ  
FRANCE

Contact commercial	
Laurence Gardet	
Tél:	0 825 27 01 74
@:	annonces@lemessagerpublicite.fr

Client : 52134280

Référence de la commande :

Libellé commande: ENQUETE PUBLIQUE – EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les éléments relatifs à votre attestation de parution d'annonce légale.

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage dans nos titres et supports :

Date de parution : 07/05/2026

Edition : Légales Essor 74

Annonce n° 5174003 - 2002648930

S.A. IMPRIMERIE DU MESSAGEUR  
Siret 795 580 034 00333 - APE 5814 Z  
19, Avenue du Pré Robert Sud  
74200 ANTHY-SUR-LEMAN  
Tél. 04 50 71 10 14

Le directeur  
de publication





## Mairie de Villaz

### Enquête publique – Extension du cimetière communal

Par arrêté n° 84-2026 en date du 17 avril 2026, Madame le Maire de Villaz a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'extension du cimetière communal.

Objet de l'enquête :

L'enquête publique porte sur le projet d'agrandissement du cimetière de Villaz, situé dans le centre-bourg, afin de répondre aux besoins croissants en espaces funéraires et cinéraires. Ce projet, d'une surface de 1 500 m<sup>2</sup>, vise à garantir une capacité suffisante pour les 15 prochaines années, conformément à la réglementation en vigueur.

Durée de l'enquête :

L'enquête se déroulera **du 1er juin 2026 au 3 juillet 2026 inclus**, soit une durée de 33 jours.

Modalités de consultation :

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- En mairie : Mairie de Villaz, 1 place de la Mairie, 74370 Villaz, aux horaires d'ouverture habituels (lundi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h et de 14h à 16h30 ; mardi de 16h à 18h30 ; fermée le mercredi).

- En ligne : sur le site internet de la mairie : [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr).

Participation du public :

Toute personne peut consigner ses observations :

- Sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie.

- Par écrit : en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur, M. Christian ROPHILLE, en mairie (1 place de la Mairie, 74370 Villaz).

- Par email : à l'adresse [accueil@villaz.fr](mailto:accueil@villaz.fr) en précisant dans l'objet : « Enquête publique – Extension du cimetière ».

Permanences du commissaire enquêteur :

**Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux dates et horaires suivants:**

- **Lundi 1er juin 2026 de 14h à 16h**

- **Jeudi 25 juin 2026 de 9h à 11h**

- **Vendredi 3 juillet 2026 de 14h à 16h**

Clôture de l'enquête :

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de 30 jours. Ces documents seront consultables en mairie pendant un an et pourront être obtenus sur demande.

Pour plus d'informations :

Contactez la mairie de Villaz au 04 50 60 61 64 ou par email à [accueil@villaz.fr](mailto:accueil@villaz.fr).

S.A. IMPRIMERIE DU MESSENGER  
Siret 795 580 034 00333 - APE 5814 Z  
19, Avenue du Pré Robert Sud  
74200 ANTHY-SUR-LEMAN  
Tél. 04 50 71 10 14

  
**LeMessenger**

Le directeur  
de publication